



Autre événement de taille, et comme vous le savez sûrement déjà, nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise de l'Auberge du Grand Joly par des habitants motivés de Sainte Agnès.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vous êtes cordialement invités aux vœux du Maire
le vendredi 23 janvier à 19h
 dans la salle du 1er étage du presbytère

Commémoration du 11 novembre 1918



La commémoration de l'armistice de 1918 s'est tenue, comme à l'accoutumée devant le monument au mort du cimetière de Saint Mury puis devant celui de Sainte Agnès, avec la participation des pompiers et les enfants de l'école primaire de Sainte Agnès.

Myriam Fortelle, enseignante des CM1 - CM2, pour avoir préparé les enfants à ce bel investissement dont ils ont fait preuve durant cette commémoration.

Nous tenons à remercier l'enseignante des CM1 - CM2, pour avoir préparé les enfants à ce bel investissement dont ils ont fait preuve durant cette commémoration.



Merci à Yann, Noah, Margo, Camille, Téo et Raphaël pour nous avoir fait partager, avec beaucoup d'émotions, une lettre d'un poilu, père d'une habitante de Sainte Agnès.



Lettre d'un poilu... guerre de 14-18

Nous remercions chaleureusement Claudie et Pierre Sikirdji, habitants de la Faure, pour avoir confié à l'école, cette lettre, remise ici en forme, du père de Claudie, et avoir autorisé les enfants à la lire durant cette cérémonie du 11 novembre. Merci à eux.

Lettre d'un poilu (1914-1918)

Je voulais vous écrire depuis quelques jours mais nous n'en avions pas le temps. Nous avons été deux jours et une nuit sans déteiler les chevaux et là-dessus une nuit de pluie. Nous attendions pour passer que les Allemands ne tirent plus sur la route. Nous venons de faire un front où Paulot a fait son service. Je crois que nous sommes là pour quelques temps. Le canon tape. Depuis quelques jours nous voyons les obus éclater, j'en rapporte même un morceau. Mais rassurez-vous, je suis en sécurité. Nous sommes passés près du pays où Marius a été soldat. Il ya eu bataille par là et ce que nous avons vu était affreux, affreux, des morts, des Français et Allemands, des chevaux morts et abandonnés. Ça sent très mauvais. Dans une ferme il y a des porcs qui léchaient des morts prussiens. Le vétérinaire les a tirés à coup de pistolet. Nous avons vu des morts Allemands. Ils avaient été surpris la nuit par des Français. Le feu a pris dans la ferme. Ils étaient carbonisés. Tout ça n'est pas bien beau. Je ne vous mets pas les noms de pays parce que ça nous est défendu. Les trains ne marchent plus. Tout est coupé. Il y aura de l'ouvrage après la guerre. Je me porte toujours bien. Tâchez d'en faire autant que moi. Je viens de voir le copain d'apprentissage René. Il vous donne le bonjour. Et maintenant je vous embrasse bien fort.

Henri

Lettre d'Henri Lamotte, parisien habitant du quartier La Bellevilloise, né en 1882 à Paris et décédé à Grenoble. Epouse: Jeanne Bernard, Enfants: Claudie Sikirdji née Lamotte et Renée Lamotte



Les jeunes remettent en valeur l'exposition de 2019 pour la faire partager !

C'est dans le cadre du mois du doc avec la participation de la bibliothèque et à l'occasion de la projection de « Chaudun, les déshérités de la nature » que les jeunes des CMJ ont remis en valeur et à la disposition du public, l'exposition qui avait été réalisée en 2019, par les jeunes du CMJ de l'époque, Muriel Blanc, élue référente et David Yparraguirre, technicien ONF. Une cinquantaine de participants ont pu profiter de cette soirée plaisante et bien instructive !



Ecrans Numériques Interactifs (ENI) pour les deux écoles :



C'est Noël pour les enfants des deux écoles... et peut-être bien aussi... pour les enseignantes ? En effet, chacun d'entre eux va pouvoir bénéficier d'un outil numérique pédagogique interactif de 75 pouces, avec pied mobile motorisé qui permet d'adapter l'écran à la hauteur des enfants. Cet acquisition est le résultat, après constitution d'un dossier de demande de subvention, d'une affectation des aides allouées aux communes dans le cadre du dispositif «Territoire Numérique Educatif ».

Cet équipement (un pour chaque commune) est en effet co-financé par le Département et l'Education Nationale à hauteur de 70%, soit 3127 pour un coût total de 4442 €. Reste à charge pour notre commune : 1315 €

Ateliers numériques pour nous tous



Nous vous proposons deux ateliers gratuits animés par Orange pour utiliser le numérique en toute confiance, se protéger et s'adapter aux évolutions technologiques.

**Mardi 13 janvier de 15 à 17h
et jeudi 29 janvier de 15h à 16h30**

À la salle du presbytère.

Inscription obligatoire par mail : mairie@sainte-agnes.fr

ou par tel : 04 76 71 48 85

Non à la violence faite aux femmes et à leurs enfants



Vous êtes vous-même victime ou vous connaissez une femme victime de violence dans votre entourage, votre voisinage, ne détournez pas les yeux....

En scannant ce QR code, vous accédez directe-

ment au livret numérique élaboré par la préfecture de l'Isère et la maison des Femmes de Grenoble Alpes. Des solutions concrètes en urgence ou non sont répertoriées.



REPRISE du Grand Joly !



Auberge du Grand Joly

Les anciens gérants étant partis brutalement le 15 août dernier, suite à une situation d'endettement massif qui s'est aggravée durant un an et suite à nos demandes répétées de régulariser leurs dettes envers la mairie, le fonds de commerce a été mis aux enchères le 10 novembre par Me Torossian, commissaire de justice.

Ce sont, non seulement, deux habitants de Sainte Agnès qui ont remporté le fonds de commerce mais c'est aussi et dans le même temps, un collectif d'habitants qui s'est créé autour, Association du Grand Joly, afin d'envisager un projet plus large sur l'ensemble du site, en collaboration avec notre commune.

Cette nouvelle acquisition qui devient de ce fait, une nouvelle collaboration, que nous espérons beaucoup plus saine et solide, relance d'autant mieux le projet du tiers-lieu qui restait, il faut bien le dire, un peu en attente.



Les nouveaux gérants nous ont partagé leur programme : rendre la salle plus chaleureuse, refaire et réouvrir le bar, être un lieu de convivialité, faire relais poste... Un beau projet pour relancer cette activité qui semblait ne fonctionner qu'à moitié. L'établissement devrait ouvrir ponctuellement avant de démarrer sa pleine activité en juillet 2026.



Lors du weekend des 29 et 30 novembre derniers, de nombreux bénévoles des deux villages sont déjà venus prêter main forte pour remettre en état les locaux ainsi que les équipements. Et le 11 décembre, c'était l'ouverture pour une fenêtre de l'avent.



Une nouvelle page se tourne.

Exposants et Bénévoles célèbrent

- les 5 ans du Marché et
- la nomination de la Bibliothèque

C'est sous un soleil radieux que les habitants de Saint Mury et Sainte Agnès ont été invités ce samedi 8 novembre, dans la cour de l'école de Sainte Agnès, par les exposants du marché et les bénévoles de la bibliothèque à deux célébrations communes :

- Les 5 ans du marché de Sainte Agnès créé en sept 2020
- La nomination officielle de la bibliothèque des deux communes, du nom de sa fondatrice, Françoise Rosset Boulon.



Le marché a fait ses premiers pas, fidélisant rapidement exposants et habitants autour de ce rendez-vous maintenant rituel du samedi matin. Outre le fait qu'il vient répondre aux besoins des habitants, ce marché est devenu une véritable agora, lieu où les habitants se retrouvent pour échanger sur la vie de nos villages.

Le samedi matin est aussi celui de la bibliothèque (marché et bibliothèque fonctionnant en véritable synergie), qui vient d'être récemment réintégré au bâtiment école-mairie dans un local entièrement rénové avant déménagement. Cette bibliothèque a été baptisée du nom de sa fondatrice, **Bibliothèque Françoise Rosset Boulon**, qui a officié durant de nombreuses années comme institutrice, puis comme directrice de l'école de Sainte Agnès pour créer, dans le même temps, cette bibliothèque dont tout le monde bénéficie encore aujourd'hui et qui est intégrée au réseau du Grésivaudan.

Sandrine Rosset Boulon, sa fille, a assuré l'animation musicale de la matinée et Vincent, son fils, a fait lecture d'un bel hommage rendu à leur mère Françoise, qui a tant donné au village.



Hommage à Françoise Rosset-Boulon

(Nous publions ici le texte qui a été écrit et lu par ses enfants, Sandrine et Vincent Rosset Boulon, le 08 novembre dernier)

Françoise Guyard, est née à Lyon, le 5 février 1945, deuxième fille d'une fratrie de 4 enfants.

Durant sa jeunesse, ses parents, Jean et Marguerite, ont déménagé une quinzaine de fois, suivant les affectations de son père qui était électricien dans l'armée, ce qui a favorisé son ouverture sur le monde.

C'est ainsi que Françoise a suivi une partie de l'école en Allemagne. Ils s'installeront ensuite définitivement à Dijon en Bourgogne. Françoise a souhaité très tôt s'investir auprès des jeunes, d'abord animatrice de colonies de vacances, elle fait des études de Sciences Expérimentales puis suit l'Ecole Normale pour exercer comme institutrice puis directrice d'écoles maternelle et primaire dans l'Education Nationale.

En 1971, elle participe au chantier de jeunes organisé par le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abris de Lyon, pour la construction de l'actuel hameau de la Félixotte, au-dessus de la Perrière, à Sainte Agnès.

Ces 10 « chalets » avaient pour vocation d'accueillir des familles modestes des banlieues défavorisées de Lyon, Vénissieux et Vaulx-en-Velin, en parallèle de la colonie, devenue l'actuel Restaurant du Grand Joly, qui accueillait chaque été des dizaines d'enfants et adolescents.



C'est alors que Françoise fit la connaissance de Jean Rosset-Boulon qui coordonnait le chantier et tomba amoureuse de l'homme et du paysage !

Ils se marièrent en 1972 et eurent 2 enfants, Vincent et Sandrine.

Après avoir enseigné comme remplaçante, notamment à Chamrousse et à Brignoud, Françoise obtient un poste de directrice à l'école maternelle de Champ-Pré-Froges, où elle enseignera durant de nombreuses années.

Puis, en 1984, elle postule pour le poste de l'École Primaire de Ste Agnès où elle enseigna plusieurs années.

Elle se forme à des méthodes d'enseignement innovantes pour l'époque, prenant en compte la psychologie de l'enfant, la PNL (programmation neuro-linguistique), et s'adapte aux différents besoins et capacités cognitives de ses élèves.

Elle excelle dans l'art de la récup pour préparer des outils pédagogiques ou réutiliser les matériaux en arts plastiques !

Françoise était une femme d'action, discrète mais efficace...

Consciente de l'intérêt pour ses élèves et les habitants de la commune, elle eut la volonté de créer une première bibliothèque dans les combles de la mairie.

Elle fût épaulée par Félix Guillaud, le maire de l'époque et relayée par de nombreux bénévoles qui ont fait perdurer l'existence de ce lieu culturel jusqu'à aujourd'hui. Ils ont su faire évoluer la bibliothèque avec les transformations nécessaires vers des outils modernes jusqu'à l'intégration au réseau des Bibliothèques du Grésivaudan.

Heureuse coïncidence : sa classe était située dans cette même salle où vient d'être installée l'actuelle bibliothèque !

Françoise terminera sa carrière d'enseignante à Villard-Bonnot puis à Froges.

En 2001, elle prend sa retraite, toujours passionnée par la lecture, la culture, les visites de musées, les voyages, le jardinage, la poterie, la couture, le chant...

En 2010, elle commence à souffrir de troubles de la mémoire mais elle n'oublie pas les paroles des chansons et sa contemplation sensible pour la nature grandit chaque jour.

Françoise décède d'un cancer le 22 juin 2020.

Au nom de sa famille, de ses amis et de ses proches, nous vous disons

Merci,

Merci, d'avoir choisi de donner son nom à la bibliothèque.

Ceci laissera une très belle trace de sa vie et de ses activités à Sainte-Agnès.

Vincent et Sandrine Rosset-Boulon, ses enfants,
le 08 novembre 2025.

Ici, Sandrine aux chants et Kenji à la guitare



Quelle belle ambiance au repas des anciens !



Les anciens des deux communes se sont retrouvés dimanche 07 décembre, pour un grand repas de 75 convives, autant que l'année passée. Une bien belle ambiance à laquelle chacun a participé.



Les invités n'ont pas longtemps résisté aux encouragements appuyés de Marco Quartelli, le maître-chanteur de ce bel après-midi.



Beaucoup de témoignages de joie ont été exprimés par les participants au départ de ce repas festif.



Merci à tous d'avoir été là !

Nouvelles de la forêt

Différents travaux se sont déroulés au cours de l'année 2025.



Des travaux de maintenance ont eu lieu sur différentes parcelles : débroussaillement, fauchage, élagage et peinture parcellaire.

Concernant le programme de plantation, pour la troisième année consécutive nous avons procédé à des travaux de renouvellement forestier.

Plus de 400 arbres plantés, des feuillus pour la plupart, sur la parcelle 15. Cet enrichissement forestier a été co-financé par Sylv'accts et le département à hauteur de 85%.

Enfin 250m³ de bois ont été abattus, la majorité constituée de chablis sera broyée pour alimenter la chaudière en copeaux. Les plus jolis (87 m³) ont été vendus en bois de charpente.

L'achat d'une parcelle en périphérie proche d'un captage d'eau a été réalisé, subventionné par le Grésivaudan à hauteur de 50%.

Différents chemins communaux entre le Mollard et le Fay ont été endommagés suite à une coupe forestière tardive. L'entreprise a procédé à une remise en état partielle avant l'hiver, néanmoins le terrain reste encore mou et difficilement praticable en l'absence de gel.

Chemins barrés sur notre commune



La route de Pré Marcel a fermé sa barrière au col des Mouilles le 20 novembre dernier. Certes le tacon de neige encore inexistant n'empêche pas les plus téméraires de s'aventurer au-delà. Nous rappelons cependant que l'accès à tous les véhicules motorisés (sauf de secours) est interdit sur toutes les voies forestières communales et possible d'amende. Outre la gêne occasionnée pour les riverains des hameaux traversés, les promeneurs, et la faune, ces routes ou chemins sont particulièrement impactés par la circulation motorisée en période hivernale.

Pour la tranquillité de tous, nous vous remercions de respecter et de faire respecter cette interdiction.

Vie associative



2025 s'est terminé par un concert spectacle pour lequel la MJC a affiché « complet » ! En effet, 40 musiciens de l'Orchestre Régional du Dauphiné et le Turaik théâtre sont venus répéter toute la journée leur spectacle « qu'importe le flocon... ». Les spectateurs ont pu découvrir comment l'espace des musiciens pouvait devenir un espace de jeu pour le théâtre d'objet.



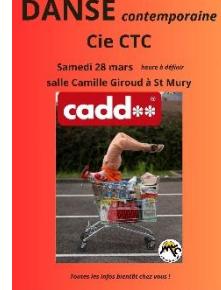
2026 va démarrer en mettant un peu le bazar dans la salle Camille Giroud avec le cirque Filyfolia le dimanche 25 janvier. Comme chaque année, goûter et spectacle seront au rendez-vous pour sacrer les « Reines et Rois d'ici » 2026 !

Le samedi 7 février le matin, la MJC invitera les Ados de la troupe Palindrome avec la pièce « Fidèles au poste » d'Antoine Quirion. Beau texte sur les jeunes résistants, drôle, émouvant que les Ados ont joué à plusieurs reprises déjà, notamment lors de leur tournée estivale 2025.



le 27 février, nous accueillerons le dispositif « Echos » avec le spectacle « Beau comme un camion ».

Le 21 mars, soirée « Soupes & Jeux » au Grand Joly



Le 28 mars, spectacle de danse contemporaine avec la Cie CTC qui interviendra dans les écoles entre le 26/02 et le 02/04.



Le 24 avril, soirée œnologie au Grand Joly

Et bien sûr des ateliers avec quelques nouveautés !

Toutes les infos bientôt chez vous !

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de passer de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2026 !

Marché de Noël



L'APESAM et les élus des deux communes se sont associées et coordonnées comme l'année dernière pour faire un marché commun... de NOËL !



Une fréquentation exceptionnelle (ça se bousculait dans les allées !) le matin, un peu moins l'après-midi. 23 exposants étaient présents à l'intérieur (professionnels et amateurs) avec des travaux réalisés par les enfants, et 5 à l'extérieur abrités par le préau de l'école. Un beau rendez-vous apprécié de tous !



Merci à Laurine et Bastien de nous avoir amené le Père Noël tant attendu !

Atelier Dessin Réalité Virtuelle et impression 3D



La bibliothèque vous propose cet atelier, **samedi 28 Février de 10 h à 12 h**, pendant la permanence. Ouvert dès 8-10 ans, cet atelier permettra d'utiliser un casque de réalité virtuelle pour dessiner en 3 dimensions des formes variées, puis d'imprimer ce "dessin 3D" sur une imprimante 3D. Vous pourrez donc expérimenter toute la chaîne, depuis la conception en réalité virtuelle jusqu'à la réalisation en 3D.

Cet atelier sera animé par Alain Carlesso, médiateur numérique dans le Réseau des Médiathèques du Grésivaudan. Tout le matériel sera fourni, vous n'avez rien à apporter.

Le nombre de participants est limité à 8 personnes. Réservation nécessaire auprès de la bibliothèque.

Vie Municipale



Afiph - Ste Agnès : Une collaboration exemplaire au service de l'inclusion

A la demande de l'Afiph, un article du Dauphiné Libéré a été publié le dim 7 déc dernier. Nous vous en livrons ici quelques extraits.

Sainte Agnès. Thomas, travailleur handicapé, intègre les services techniques

La commune a récemment embauché Thomas au sein des services techniques. Le fruit d'une belle collaboration et la démonstration que l'emploi des personnes en situation de handicap est possible.

Depuis plusieurs mois, Thomas, travailleur accompagné par l'Afiph Entreprises Sud Isère Grésivaudan - Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées -, a intégré les services techniques municipaux de Sainte-Agnès. Tout d'abord accueilli dans le cadre d'une mise à disposition, il a rapidement su démontrer ses compétences, son sérieux et sa motivation.

Séduite par cette collaboration, la municipalité a souhaité aller plus loin en lui proposant un contrat à durée déterminée.

Afin de définir les modalités d'accompagnement, ainsi, entre autres, que les missions confiées à Thomas, une convention a été signée entre ce dernier, la commune et l'Esat (Établissement de service et d'accompagnement par le travail) de Lumbin, ce dernier étant géré par l'Añph. Thomas a montré une belle motivation et une véritable détermination à vouloir venir travailler au sein de la commune.



Thomas, devant, entourée de **Lauranne Rosset**, son éducatrice technique, **Richard Latarge**, maire de Sainte-Agnès, **Cédric Zanetti**, chargé de mission, **Jacques Rebuffet**, adjoint au maire de Sainte Agnès, responsable des services techniques, et **Éric Falzon**, Directeur de l'Afiph Entreprise Sud Isère Grésivaudan.

Toujours souriant et d'un contact très facile, il a très vite sympathisé avec tout le monde. Il a montré de belles compétences notamment dans le maniement de gros engins sur les tâches de terrain. Lorsque l'on parle de handicap, l'accent est souvent mis sur ce que la personne a en moins, mais très vite, la commune a constaté que Thomas avait des compétences en plus. Son autonomie lui permet d'expérimenter ses limites et de prendre des décisions; il aimerait continuer à travailler pour la commune et devenir titulaire. Chaque réussite, comme celle de Sainte-Agnès, prouve qu'une commune, même de petite taille, peut devenir un véritable levier d'inclusion. C'est une dynamique collective fondée sur l'écoute et la confiance mutuelle, comme l'indique Cédric Zanetti, chargé de mission d'insertion de l'Afiph. Le rôle de ce dernier étant de faciliter la mise en relation, d'assurer un suivi de proximité et de garantir la cohérence des parcours entre les structures d'accompagnement et les employeurs. Cette belle collaboration devant être illustrée par une signature symbolique de la convention tripartite d'appui avec la commune, l'Afiph et Thomas.

Un moment fort, à l'image de cette réussite humaine et inclusive qui honore l'esprit de solidarité du Grésivaudan.

Perline Eve Alborghetti

Les travaux en cours et à venir

- Travaux et entretien des routes et chemins et communaux : courage des rigoles,
- Derniers élagages des talus.
- Rétablissement / rénovation du chemin d'accès église - presbytère
- Le remarquage des portions rénovées de la départementale ne se fera qu'au printemps

Lancement de la réhabilitation des chalets à la Félixotte :



Les deux derniers chalets, propriétés de la commune au hameau de la Félixotte à la Perrière se refont une jeunesse. Depuis le printemps dernier les différentes phases d'avant travaux se sont succédés, choix d'un cabinet d'architecte, le cabinet SCALA, diagnostic du maître d'oeuvre. L'avant projet définitif nous a été remis avec une estimation des travaux aux alentours de 300 000€ pour les deux habitations, dont un coût significatif pour le désamiantage. Différentes subventions viendront alléger le reste à charge de la commune dans la mesure où les travaux d'isolation conséquents sont prévus, qui apporteront un nouveau confort aux actuels comme aux futurs locataires.

Les travaux se dérouleront au cours de l'année 2026

Eau et assainissement :

 [Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes](#)

[Accueil](#) / [Démarches et services](#) / [Eau et assainissement](#)



Eau et assainissement

Lors de la prise des compétences eau potable et assainissement par la Communauté de Communes, Le Grésivaudan, le 1 er janvier 2018, un certain nombre de communes comme Ste Agnès, ont gardé par délégation une partie de la gestion et de la surveillance de ces réseaux.

Pour la commune de Sainte-Agnès, cette délégation prend fin le 31 décembre 2025. **A partir du 1 er janvier 2026**, le service eau et assainissement de la CCLG devient votre interlocuteur privilégié.

Pour les démarches administratives de l'eau potable et de l'assainissement : **04 76 99 70 00**

Pour les urgences eau potable : **0 969 323 458**

Vous recevrez prochainement un courrier des services des eaux en complément de cette information.

Urbanisme (Demandes préalables de travaux)

DP 038 350 25 100 23 – Parcelle B 737 - Construction d'un abri pour voitures

DP 038 350 25 100 24 – Parcelle C 1312 - Isolation habitation par l'extérieur

DP 038 350 25 100 25 – Parcelle C 1275 - Réfection de toiture

DP 038 350 25 100 26 – Parcelle B 217 - Création d'un mur de soutènement, création d'une clôture, création d'une plateforme et d'une piscine hors sol

DP 038 350 25 100 27 – Parcelle B 513 - Modification et rénovation des balcons

Info élections : Dans le cadre des prochaines élections municipales de mars 2026, **la salle du presbytère sera mise à disposition gratuitement pour les réunions publiques des listes électorales** (ouvertes à tous les habitants sans distinction) avec répartition équitable entre les listes. Même nombre de créneaux, même nombre d'heures.

annonces



Carine Rollin, auxiliaire de vie aux personnes sur Sainte Agnès et Saint Mury : Accompagner vos proches en perte d'autonomie : Aide au lever, petite toilette, aide aux repas, courses, ménage, activités avec la personne.

Contactez-moi au 07 67 80 68 82



La Taverne des Mouilles

Téléphone 04 76 45 25 76

<https://la-tavernes-des-mouilles-saint-agnes.eatbu.com/>

Portage de repas aux personnes âgées de Sainte Agnès. Sur commande, nous produisons des Saint Genix, pognes aux myrtilles ou pognes aux sucres. Pour les fêtes de fin d'année, nous confectionnons des sablés faits maison et décorés à la main.



Arnaud Massy, Apiculteur Récoltant,

Téléphone 06 86 64 22 83

Régulièrement présent au Marché de Sainte Agnès

DÉCÈS

- Sébastien LETZGUS, le 17 décembre 2025

- Annie SACHET, le 7 novembre 2025

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur rdv
Accueil téléphonique :

Lundi de 9h à 13h30, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Mercredi 9h à 12h30 et Vendredi de 9h à 11h30

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr